



## AUDIENCE AVEC LA DSDEN 94 SUR LES COLLÈGES 17 MARS 2021 FINS DE NON-RECEVOIR ET REMISE EN CAUSE DU ROLE DES SYNDICATS

Etaient présents : SNES-FSU, SNFOLC, CGT éduc'action, Sud éducation et FCPE 94

M. LANEZ (DASEN adjoint) et M. GREZES (DASEN adjoint) étaient présents au titre de l'administration.

**DHG** : Les organisations syndicales et la FCPE ont rappelé le contexte catastrophique de cette rentrée : 22 ETP en moins d'où des DHG en baisse et des suppressions de postes alors que l'IA prévoit des centaines d'élèves en plus dans les collèges. Les dispositifs d'inclusion (UPE2A et ULIS) sont particulièrement touchés. L'inspection académique nous a répondu que « les horaires réglementaires étaient respectés partout ». Nous avons protesté contre l'augmentation des heures supplémentaires, imposées pour supprimer des postes et la dégradation des conditions de travail et rappelé que le H/E du Val de Marne (nombre d'heures de DHG divisé par le nombre d'élèves) est en DIMINUTION CONSTANTE depuis 10 ans !

**HEURE DE SOLIDARITÉ** : L'inspection académique a prétendu mettre fin à une « légende qui circule », selon laquelle « l'heure de solidarité » prélevée dans tous les établissements de plus de 16 divisions contribuerait à la dotation du nouveau collège de Valenton. Pour eux, les futurs élèves de Valenton étaient déjà dans des collèges voisins : il y a donc eu un simple redéploiement de moyens consécutif à leur déplacement. Dans un contexte de baisse globale des moyens du département, cet argument est évidemment fallacieux. Par ailleurs, les collèges de Créteil, de Cachan, de Champigny, d'Ivry, de Thiais, de Fontenay sous Bois ou autres n'envoient aucun élève à Valenton l'année prochaine donc pourquoi leur retirer des heures ? La notion « d'heure de solidarité » n'est qu'une stratégie managériale utilisée par la DASEN, ayant pour but de nous culpabiliser en nous faisant porter le chapeau de sa propre politique. Si on refuse de donner cette heure, alors on n'est pas « solidaires » ! Sauf que personne n'est dupe.

**EFFECTIFS** : Pour l'Inspection académique, il n'y aurait "que" 290 élèves en plus et « quelques moyens en moins ». Pour nous, il y a bien 1 300 élèves de plus actuellement dans nos collèges (chiffres communiqués par la DASEN elle-même) et 22 ETP en moins. Les constats sont d'ailleurs supérieurs aux prévisions de l'année dernière, dans au moins 70 établissements sur 105. La DSDEN a tenté de justifier ces 1 000 élèves d'écart par la présence de « doublons », c'est-à-dire d'élèves qui seraient inscrits dans deux établissements à la fois. Est-ce à dire que la DSDEN ne sait toujours pas où se trouvent 1 000 élèves, soit l'équivalent de deux collèges, plusieurs mois après la rentrée des classes ?

**STRUCTURES** : Pour la DSDEN, il reviendrait désormais aux établissements eux-mêmes de déterminer leurs structures. C'est évidemment faux puisqu'ils retirent 30 heures partout où ils prévoient une classe en moins. Nous avons donc à nouveau réitéré nos demandes unanimes et répétées que l'IA nous fournisse, comme cela a toujours été le cas de la part des DSDEN précédentes, les créations et suppressions de divisions. « On ne vous les donnera pas », nous ont-ils pourtant répondu. Les CA ayant eu lieu, les services de l'inspection académique seraient pourtant tout à fait en mesure de nous fournir ces documents. Cette rétention d'information correspond donc à un choix délibéré.

**UPE2A** : Nous avons une nouvelle fois dénoncé le sort indigne réservé aux classes d'UPE2A, dont les dotations ont baissé d'une heure. Il nous a été répondu que les effectifs d'UPE2A avaient diminué (650 élèves actuellement présents pour 800 places) à cause de la fermeture des frontières consécutives au COVID. Cet argument est totalement irrecevable, surtout quand on pense à tous les élèves non francophones qui se trouvent actuellement en souffrance et livrés à leur sort dans des classes banales surchargées, après une année d'apprentissage du français très perturbée en 2020. Il y aurait largement de quoi remplir actuellement les structures d'UPE2A !

**ECONOMIES BUDGETAIRES** : Nous avons également rappelé les sommes faramineuses économisées sur le dos de nos élèves par le ministère, alors que le budget de l'éducation a été voté à l'assemblée. Les DSDEN nous ont répondu que nous n'avions pas à aborder les questions nationales dans le cadre de cette audience 94 !

**COVID** : Nous avons alerté une nouvelle fois sur la situation dramatique des collèges et la gestion calamiteuse de cette pandémie dans l'éducation. Nous avons rappelé le coût exorbitant de ce désastre, en personnels, en temps, en argent, en cours non assurés et surtout en vies humaines alors qu'il existerait pourtant une solution toute simple pour sortir de cette ornière et qu'elle s'appelle le vaccin. Nous avons rappelé l'urgence de vraies mesures pour les collèges. Nous avons également exigé que la vaccination soit proposée à tous les personnels qui le souhaitent (comme cela se fait déjà dans de nombreux pays) en commençant par les plus vulnérables et les plus exposés d'entre eux.

**REPLACEMENTS** : Nous avons insisté une nouvelle fois sur la situation catastrophique au niveau des remplacements, avec des postes laissés vacants pendant des mois et des élèves sans professeurs. Même chose au niveau des AESH, des vies scolaires et du personnel d'encadrement. La DSDEN nous a une nouvelle fois utilisé le prétexte des difficultés à trouver des remplaçants alors que depuis la rentrée de septembre nous nous battons pour le réemploi des contractuels non réembauchés.

**AUDIENCES** : De nombreuses délégations d'établissement se plaignent d'être très mal reçues, sur le fond comme sur la forme et ressortent des audiences sans aucune avancée sur leurs revendications. Nous avons exigé que ces revendications en termes d'heures, de postes et de classes soient satisfaites sans attendre. Nous avons protesté contre le refus de l'IA, mercredi dernier, de recevoir les délégations des 8 collèges présents avec les organisations syndicales départementales. Tout laisse à penser que l'IA cherche à recevoir les délégations des établissements sans les syndicats et les syndicats sans les établissements. Pour preuve, la nouvelle Direction Départementale prétend, depuis son arrivée, limiter les audiences à 5, représentants des syndicats départementaux compris et ils ont affirmé qu'ils ne reviendraient pas dessus ! **Les collègues des établissements se verraient nier leur droit à être accompagnés librement des responsables syndicaux de leur choix : devraient se retirer pour pouvoir être accompagnés et nos syndicats seraient mis en concurrence pour participer aux audiences. Nous ne l'acceptons pas !!!** Alors qu'ils ont pris leurs fonctions il y a quelques mois, ils ont osé nous dire qu'il en avait toujours été ainsi, ce qui est complètement faux : les représentants départementaux des syndicats ont toujours été admis en plus des 5 de l'établissement. Il s'agit donc bel et bien d'un choix politique, porté par la nouvelle DSDEN : alors que la présence des élu.e.s municipaux ou départementaux est maintenue dans les délégations, tout est fait restreindre celle des syndicats. Il s'agit d'une atteinte aux droits syndicaux et donc, pour nous, d'un casus belli : comment discuter avec l'IA dans ces conditions ?